reils à vapeur, sous le patronage de la Société Industrielle, et l'Association des Industriels du Nord de la France contre les accidents décerneront, dans cette même séance, les prix et récompenses de leurs concours de 1908.

En voulant monter en tramway. — Mme Stéphanie Bernard, 70 ans, rue Neuve, 19, a glissé sur la chaussée au moment où elle voulait prendre place sur un tramway qui partait de la Grand'Place.

Elle s'est fracturée le péroné de la jambe droite. Cette dame a été reconduite et soignée chez elle.

Le photographe écorce. — Un certain M. X..., photographe, a été hier, à la suite de nombreuses plaintes déposées au Parquet, convoqué au cabinet de M. Houeix, juge d'instruction.

Il aurait, paraît-il, touché de diverses personnes de Lille, de Saint-André, certaines sommes destinées à payer le prix d'agrandissement de photographie. Il a encaissé toutes ces sommes, mais a omis de livrer le travail commandé.

Il aurait été invité par le juge d'instruction, à satisfaire dans un délai minimum, ses clients impatients, — et pour cause.

Elle voulait s'habiller à bon marché. — Léonie Comte, rue des Tanneurs, 57, entrait mardi soir dans un magasin de nouveautés tenu au n° 6 de la rue de la Clef, par M. Oli-

DEPECHES DE LA NUIT

Les bandits d'Etampes

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

Audience du mercredi (suite)

Etampes. — M. Tabrin, chef de train, relate l'attaque. Il reconnaît Albinet sans pouvoir certifier. Il ne reconnaît pas les autres inculpés.

Le président félicite le témoin du courage et du sang-froid qu'il a montrés.

Plusieurs autres employés du chemin de fer, reconnaissent aussi Albinet, mais en faisant des réserves.

L'audience est suspendue à 3 h. 30.

VIF INCIDENT

A la reprise de l'audience, un incident se produit. Il est procédé à l'audition de M. Louis Bernard, ex-gardien chef de la maison d'arrêt de Bourges et qui a procédé aux formalités d'écrou d'Albinet, en 1896.

M. Bernard reconnaît formellement Albinet. « D'ailleurs, ajoute le témoin, je me souviens qu'Albinet portait à la naissance des cheveux une cicatrice ».

Une vive émotion règne dans l'audoire. Sur l'ordre du président, Albinet est amené et l'on constate qu'à la place indiquée se trouve une cicatrice.

Albinet est atterré. On le conduit à son banc. Le président l'adjure d'avouer. Un moment de silence et l'accusé qui s'est ressaisi s'écrie : « Tout cela ne me suffit pas !... Ce n'est pas moi Albinet ! »

Après cet incident qui a causé une vive sensation, on entend M. Auber, ex-premier gardien de la maison d'arrêt de Bourges, qui reconnaît également Albinet. L'accusé proteste.

Puis c'est un détenu de 16 ans, nommé Duroz, a qui Albinet a parlé de l'attaque du train. Duroz certifie que c'est en sa présence que l'accord a été conclu entre Morin et Albinet.

Les deux accusés protestent.

Après divers interrogatoires sans grande importance, l'audience est levée à six heures.

LA CATASTROPHE DE LA SICILE

Rome. — Depuis le commencement des opérations, 2.300 personnes ont été sauvées; les recherches continuent, mais les chances de retrouver des vivants diminuent de plus en plus.

On a retrouvé à Messine la presque totalité des valeurs déposées dans les banques et dans plusieurs compagnies maritimes.

—o—

Une dépêche annonce, qu'on aurait commencé à brûler les cadavres dans des fours primitifs installés sur la place Victor-Emmanuel, tout en haut de la ville, à Messine.

Le steamer « Campagna » est arrivé à Gênes avec 300 survivants. Pendant la traversée 16 ont succombé.

—o—

Rome. — La salle du Trône du Quirinal a été transformée en ouvroir, où la reine Hélène et les grandes dames travaillent à la confection de vêtements.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de brigade Sève, commandant la brigade de cavalerie de la 1re région à Lille, est placé, à la date du 7 janvier, dans la réserve.

A LA COUR DE CASSATION

Paris. — M. Martial Dewez avait, par testament olographe, institué Mme Lefebvre-Coquériaux pour sa légataire universelle pour un legs consistant en des immeubles évalués à 500.000 francs pour la fondation d'un hospice pour les vieillards, à Mortagne-du-Nord.

Mme Lefebvre-Coquériaux s'était refusée à la délivrance du legs parce qu'en raison des lois sur la séparation des Eglises, il ne lui apparaissait pas que l'Etat puisse accomplir l'exécution fondamentale qui consistait dans la célébration des messes et services religieux.

La Cour de Douai a, dans un jugement, ordonné de délivrer le legs rien n'étant changé, a-t-elle jugé, à la célébration des offices religieux pour qu'il soit procédé, ainsi que l'a voulu le testateur. L'Etat a, d'ailleurs, accepté le legs tel quel, ainsi qu'il en résulte d'un décret signé de Caristald par le président du Conseil.

Mme Lefebvre-Coquériaux s'est pourvue en cassation contre cet arrêt.

La chambre des requêtes a, mercredi soir, rejeté le pourvoi.

CONTRE M. THALAMAS

Paris. — Huit manifestants, ayant à leur tête Maurice Pujo, ayant crié, au cours de Thalamas : Vive le Roi ! ont été arrêtés et conduits au poste du Panthéon.

UN EXPLOSIF (!?)

Paris. — A 5 heures 30, une vive détonation s'est produite devant l'hôtel des Hautes Etudes, rue de la Sorbonne.

Beaucoup de bruit pour peu de chose : il ne s'agit que de l'explosion d'un simple pétard !

MORT MYSTÉRIEUSE A BORD D'UN PAQUEBOT

Londres. — Une dépêche d'Alexandrie annonce que la descente des passagers du paquebot « Portugal », des Messageries, a été interdite à la suite de la mort mystérieuse d'une femme.

Une seconde dépêche ajoute que l'interdiction a été levée. Mais on ignore toujours si la mort de la passagère, Mme Salib, femme d'un fonctionnaire indigène, des Postes, est due à un crime.

viez. Pendant que la commerçante était occupée à chercher des cartons dans son arrière-boutique, la « cliente » glissa sous ses vêtements un carton qui contenait un corsage d'une valeur de onze francs.

Avertie, la police de sûreté se mit en campagne et réussit, mercredi matin, à arrêter la coupable rue Faidherbe.

Amenée au poste central et enfermée au violon, en attendant la mensuration, elle brisa, de colère, la fenêtre de la pièce.

Elle sera déférée au Parquet.

Feu de cheminée. — Un incendie s'est déclaré mercredi après-midi rue Saint-Sauveur, 41, chez M. Alfred Mouton. Le feu s'est communiqué au plancher d'une chambre située au premier étage : les pompiers de la rue de Fives ont pu conjurer rapidement tout danger, mais au bout d'une heure de travaux.

Un camion immobilisé. — Mercredi, à une heure et demie de l'après-midi, un camion chargé de cristaux de soude, appartenant à M. Danvin, quai de la Basse-Deûle, 47, conduit par Louis Levecque, passait boulevard de la Liberté. A hauteur du square Faidherbe l'une des roues du camion se détacha et le chargement se répandit sur la voie.

Vol de cartes postales. — Une femme que l'on croit être Léonie Leconte, a pénétré dans la chambre de M. Charles Olivier, située au 4e étage du n° 11 de la place Wicar et y a dérobé un paquet de cartes postales valant 60 francs.

Privés de leurs outils, ils sont forcés de chômer. — Des malfaiteurs ont escaladé au cours de la nuit de mardi à mercredi, la palissade en bois qui clôt un terrain vague situé à l'angle du boulevard Vauban et de la rue du Port. Ils y ont pris des pelles, pioches, bêches qui appartenaient à deux terrassiers : MM. Fauquembergue, rue du Nord, à Armentières et François Duval, rue de Juliers, 83, à Lille.

Ces deux ouvriers n'ont pu de ce fait, travailler dans la journée de mercredi.

Pour qui ces quinze kilos de café ? — Il y a deux jours, Raymond Bourgeois, âgé de 37 ans, se présentait au nom de son père, épicier à Bersée, disait-il, chez M. Léon Pagniez, rue de Gand, et lui demandait quinze kilos de café. Le commerçant les lui octroya sans difficulté, confiant en la parole de l'homme.

Hier, il apprit que ce café avait été déposé dans un estaminet de la rue de Tournai et que Bourgeois avait disparu. Comme il n'avait pas été payé, il a porté plainte à la police.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur.

ROUBAIX

Ligue Patriotique des Françaises

La première réunion mensuelle de la L. P. D. F., préalablement fixée au mardi 12 janvier **EST AVANCÉE** au **samedi 9, à 3 heures 1/2** du matin, rue du Vieil-Abreuvoir, 35, et **sera présidée** par Mlle de NOAILLAT.

Toutes les personnes qui s'intéressent au fonctionnement de la Ligue et qui ne recevraient pas d'invitation sont priées de se considérer invitées sans autre avertissement.

POUR LES SURVIVANTS

Les personnes qui voudraient participer à la souscription ouverte par la « Croix » en faveur des sinistrés de Sicile et de Calabre peuvent déposer leur obole dans nos bureaux, 84, Grande-Rue.

LES VOLS dans les estaminets inhabités

Nous signalions, hier, l'arrestation de trois individus, Ernest Fruchart, Joseph Coppens et François Libert, surpris en flagrant délit de vol dans un estaminet inhabité de la rue de Wasquehal.

Nous disions qu'ils devaient faire partie d'une bande organisée pour ce genre de cambriolage, très fructueux en ce moment, où tant de cabarets sont inoccupés.

Chaque jour, en effet, apporte la nouvelle d'un nouveau méfait semblable.

C'est ainsi que mardi, M. Henri Roussel, revenant, pour prendre divers objets, à l'estaminet situé 50, rue d'Italie, et qu'il avait quitté quinze jours auparavant, a constaté que des malfaiteurs y avaient pénétré. Une série complète de mesures en étain et les tuyaux des pompes à bière avaient été enlevés.

M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête sur ce vol.

Une série de chutes

Un homme de ville de l'établissement Hannart frères, M. J.-B. Lefebvre, 47 ans, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 12, a fait une chute en descendant de voiture. Il a eu le gros orteil gauche écrasé et s'est fait de violentes contusions aux autres orteils. Le gros orteil est probablement fracturé. M. le docteur Derville a prescrit un repos de près de un mois au blessé.

— Gustave Fouant, 23 ans, rue Carpeaux, à Wasquehal, menuisier, chez M. Julien Packet, entrepreneur, est tombé sur un clou et s'est sérieusement blessé. Un repos d'une vingtaine de jours sera nécessaire à sa guérison.

— A la filature de MM. Lefebvre et Bastin, un mécanicien, M. Arthur Maes, 29 ans, est tombé avec l'échelle sur laquelle il était monté et qu'il avait mal assujettie. Il s'est fait de violentes contusions dans la région lombaire et des plaies contuses à la jambe droite.

— M. Alphonse Herman, 27 ans, rue de Roubaix, 228, à Tourcoing, menuisier chez MM. Motte et Mengers, est tombé sur le dos en passant dans une salle de l'usine. M. le docteur Ballenghien a constaté qu'il avait une entorse de la jambe gauche.

— Un fileur de l'usine Motte et Porisse, M. Louis Veinman, 53 ans, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 3, a fait une chute sur un organe de son métier. Il s'est assez sérieusement blessé à l'épaule gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Dispa.

— En tombant sur le parquet de la salle de filature, M. Ulysse Douchez, 37 ans, rue Saint-Quentin, 14, à Tourcoing, rattacheur chez MM. Motte et Porisse, s'est luxé le poignet droit. M. le docteur Dispa lui a prescrit environ deux semaines de soins.

Tour du monde par un gamin de Paris — Le Bossu — M. Lecocq — La Porteuse de pains, édition populaire à 65 cent, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Le deuxième concert de l'Association Symphonique du Conservatoire aura lieu le dimanche 31 janvier.

La célèbre pianiste Mme Roger-Miclos s'y fera entendre ainsi que le quatuor vocal mixte Bataille. L'orchestre et les chœurs exécuteront « Caligula », une œuvre magnifique de Gabriel Fauré.

Organisé de cette façon, ce concert est appelé au plus grand succès.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi soir, chez M. Cyrille Crupelandt, marchand de légumes, rue du Pile, 81.

Il avait pris naissance dans un grenier plein de paille. Les habitants de la maison, aidés des voisins, commencèrent à organiser les secours et à jeter des seaux d'eau sur le foyer.

Bientôt arrivèrent les pompiers qui, à l'aide d'une lance, eurent vite fait d'éteindre les flammes.

Le feu a détruit tout le stock de paille que contenait le grenier; M. Crupelandt l'évalue à 1500 francs. La toiture du grenier a beaucoup souffert, ainsi que le plafond de la cuisine au-dessus de laquelle il est situé. Les dégâts pour l'immeuble qui appartient à Mme Jean Frères, rue de Lorraine, s'élèvent à plusieurs centaines de francs.

Il y a assurance. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

Cheval emballé. — Le cheval d'un fiacre en stationnement place de la Gare, s'est emballé, *mardi soir, vers 5 h. 1/2*, et a descendu, à toute vitesse, la rue de la Gare. L'attelage a accroché un tramway dont il a brisé un marche-pied et une vitre.

Le cheval a pu être arrêté, un peu plus loin, par M. Florent Geugembre, 25 ans, télégraphiste, rue de la Vallée, à Linselles.

Le fiacre appartient à M. Félix Delcourt, loueur, rue de l'Epeule, 228.

Les victimes de l'engrenage. — Une bécleuse de chez MM. Georges Heyndrickx et fils, rue de la Vigne, Mlle Noémie Deebouvrie, 17 ans, rue d'Alger, cour Crupelandt, 10, a eu l'ongle du pouce droit pris dans un engrenage en voulant retirer du déchet de son métier. L'ongle a été complètement arraché. M. le docteur Dispa a prescrit deux semaines de repos à la blessée.

— M. Arsène Reynaert, 20 ans, hameau du Touquet, à Espierres, dégorgeur au Peignage Allart-Rousseau et Cie, a eu la main gauche prise entre l'engrenage d'un roule-la-bosse et la poulie de l'échardonneur d'une carde au moment où il détournait la poulie. Il porte une plaie assez étendue et devra subir trois semaines de soins.

Encore une victime de la gelée. — C'est M. Henri Vanthomme, 25 ans, parvis St-Jean-Baptiste 30, ouvrier terrassier au service de la voirie municipale.

Ayant glissé, il est tombé sur la terre durcie par la gelée et s'est luxé le poignet droit.

Blessé par son attelage. — M. J.-B. Nys, 56 ans, charretier chez M. Emile Dooms, place Faidherbe, sortait de l'usine Motte et Marquette, conduisant un tombereau. Il se trouvait dans le couloir de sortie, quand le cheval, exécutant mal un commandement, tourna du côté ou se trouvait son conducteur. Celui-ci reçut le brancard dans la poitrine. M. le docteur Dispa, appelé à donner des soins à M. Nys, qui demeure aux Trois-Ponts, maisons Corbeau, 10, a relevé une violente contusion et a prescrit un assez long repos au blessé.

Un salon de coiffure cambriolé. — M. Florentin Pennel, coiffeur, rue Archimède, 72, ayant entendu, mardi dans la nuit, un bruit insolite qui provenait du rez-de-chaussée, se leva et inspecta la maison.

Dans le salon de coiffure, il ne trouva face à face avec un individu que l'obscurité ne lui permit pas de reconnaître et qui parvint à prendre la fuite.

Après le départ du malfaiteur, M. Florentin Pennel constata la disparition d'un tronc contenant une quinzaine de francs et d'une dizaine de serviettes.

Il a porté plainte au commissariat du premier arrondissement.

Les « rats de cave ». — Il ne s'agit pas ici des employés des contributions indirectes que l'on désigne souvent sous ce peu respectueux surnom, mais de malfaiteurs qui visitent les caves des estaminets.

M. Adolphe Debeyne, cabaretier, boulevard de la République, 2, a constaté leur passage chez lui, hier matin.

Pendant la nuit, ils avaient descellé la grille d'un soupirail, avaient pénétré dans la cave et y avaient volé cinq bouteilles de champagne et deux cruches d'amer et de genièvre contenant chacune cinq litres; ils n'avaient même pas dédaigné trois draps de lit dans lesquels, sans doute, ils avaient emporté le produit de leur vol. M. Debeyne déclare que la valeur des objets dérobés est de 50 francs. Il a porté plainte.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 6 janvier

Naissances. — Sidonie Duyck, rue de la Guinguette, cour Vandorpe — Jean Prévost, rue Philibert-Delorme, 33. — Henriette Verriest, rue Lacroix, 126. — Gisèle Vanmansart, boulevard de Cambrai. — Anna Tirloit, rue Descartes, cour Sion, 5. — Yvonne Vandeneynde, rue Duflot, 45.

Décès. — Maria Mulemberg, 39 ans, ménagère, rue des Fossés, cité Bernard, 25. — Clémence Desobry, 66 ans, sans profession, rue de Mouvaux, cour Frère, 13. — Ismérie Hecq, 53 ans, sans profession, rue de l'Espérance, 55.

Mariages. — Etienne Leman, dessinateur en tissus, à Tourcoing, et Maria Vandenberge, tailleuse, rue Saint-Joseph, 10. — Alfred Breuvart, ouvrier en tissage d'art, à Armentières, et Alice Delattre, sans profession, rue Neuve, 40.

WATTRELOS

Il faut respecter les règlements. — M. Caillet, commissaire de police, a fait peser le chargement d'un marchand de charbon : il a constaté un manquant de 25 kilos sur 12 sacs. Le commerçant a déclaré que ce charbon était destiné à la Belgique où les règlements ne sont pas les mêmes qu'en France ; il a en outre déclaré au magistrat que les dix sacs livrés dans la ville avaient le poids réglementaire. Procès-verbal a été rédigé.

Vol. — En l'absence des époux Jules Beuscart, boulanger, rue d'Audenarde, à St-Liévin, des malfaiteurs se sont introduits dans leur habitation et ont enlevé une somme de 15 fr. ainsi qu'une pièce de 5 francs en plomb et différentes pièces de monnaie qui n'ont plus cours. M. Caillet, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage et établir son enquête.

Contravention.—Arth. Reynaert, 16 ans, marchand de moules, rue du Quai, 139, à La Madeleine, a été l'objet d'un procès-verbal de contravention par le garde Derreveaux pour avoir fait usage, dans la rue d'Audenarde, d'une crécelle pour annoncer sa marchandise.

La fraude. — Les préposés Druon et Deit, de service près de la ferme de la mairie, ont arrêté Gustave Legras, rue de Juliers à Lille, qui portait 56 paquets de tabac soit 14 kilos, valeur 75 francs.

CROIX

Statistique annuelle. — Au cours de l'année 1908, le bureau de l'état-civil a enregistré 332 naissances, 160 mariages et 236 décès.

Accident de travail. — A la fonderie Vanoerschelde M. Raymond Druez, 46 ans, meuleur, rue Dugueschin, à Roubaix, s'est blessé au pied gauche en manœuvrant un chassis en fonte. 12 jours de repos; docteur Dubar.

CROIX. — Hector Renard, rue de Wasquehal, 104. — Claire Broquart, place St-Martin, 29.

WASQUEHAL

Cercle d'études. — Vendredi, à 8 h., réunion du Cercle d'études. Sujet : « Existence de Dieu ». Présence indispensable.

Linteau enlevé. — Hier, vers 5 h. du soir, la batteuse de MM. Vandebosche frères, domiciliés au Petit-Wasquehal, quittait la ferme de M. Henri Joveneaux, au Cartelot, pour se rendre chez M. L. Dutholt, fermier au même quartier. En pénétrant dans la cour de ce dernier par le portique, la locomobile heurta violemment et démonta le sommier qui surmonte l'entrée et le fit rouler à terre avec le pan de mur qui le soutenait de chaque côté. La lourde masse faillit atteindre le conducteur dans sa chute. Par bonheur cet accident qui, dans ce cas, aurait eu des conséquences graves, s'est réduit à des dégâts matériels.

WASQUEHAL. — Naissance. — Marie-Thérèse Mouquet, place de la République.

TOUFFLERS

Incendie.— La maison habitée par les époux Cambier, au Triez du Quesnoy, et appartenant à Mlle Gossart, a été détruite par un incendie. Le feu a trouvé un aliment facile dans la toiture en chaume.

Des papiers importants ont pu être sauvés. Un âne a pu également être retiré de l'étable.

Il y a assurance pour 4000 francs.

TOURCOING

Deux poids, deux mesures

Quand les Frères de Saint-Michel eurent été spoliés de leur immeuble, le Maire en fit l'acquisition. Il ne savait qu'en faire et ne pouvait payer son achat.

Un an plus tard le maire se trouvait encore dans le même embarras. C'est alors que le Préfet du Nord prescrivit une enquête de commodo et incommodo. Les habitants furent invités « à son de caisse » et par affiches à présenter leurs observations relatives à l'acquisition.

Au jour indiqué par l'invitation de M. le Préfet, entre « deux et cinq heures de relevée », il vint à la mairie de Tourcoing des habitants pour protester contre l'achat, sans argent pour le payer, d'un immeuble inutile.

Mais M. Vincent (de Mouvaux) chargé de représenter M. Vincent, préfet, brillait par son absence.

« Comment se sont dit les protestataires, M. le Préfet nous fait une invitation à son de caisse et par affiches — « afin que nul n'en ignore » — ; nous nous y rendons et constatons que le commissaire enquêteur représentant de M. le Préfet nous fait l'aimable farce de ne se point trouver à son poste ! »

Ils se plaignirent à M. le Préfet. M. le Préfet fit le mort et continue depuis trois mois à faire le mort sur cette affaire.

—o—

Mais voici bien une autre histoire. Il est vrai qu'elle se passe à Bondues et non sur les terres de M. Dron, bobereau très autoritaire de Tourcoing.

Il y a quelques mois, M. Mullet, vétérinaire, fut nommé commissaire enquêteur, relativement au déplacement du sentier de l'Hôtel, à Bondues. Une misère à côté de l'achat sans un sou du pensionnat de Saint-Michel.

M. Mullet devait tenir trois séances ; il n'en tint que deux. Or, en son absence, le jour de la troisième séance, des protestataires se présentèrent. Le commissaire enquêteur n'en rédigea pas moins son procès verbal sans les avoir entendus, tout comme l'avait fait à Tourcoing M. Vincent (de Mouvaux), et l'envoya à la préfecture.

Pour Tourcoing, nous l'avons dit, M. le Préfet fait le mort depuis trois mois.

Mais pour Bondues ?...

Pour Bondues, il annule la première enquête et il en prescrit une seconde qui aura lieu les 7, 8 et 9 janvier, chaque jour, de 2 à 3 heures de l'après-midi.

Deux poids, deux mesures, n'est-ce pas ?

Les incendies en 1908. — Il y a eu, au cours de l'année écoulée, 40 incendies dans des maisons d'habitation, usines et fabriques, 8 feux de cheminée, 3 fausses alertes.

Les pompiers sont encore intervenus le 1er juillet, lors de l'explosion d'un réchaud à pétrole, qui causa la mort, par des brûlures, de Mme Quenet, rue du Flocon, 51.

Sur les 51 cas d'incendie, il y avait assurance pour 97.100 fr.; 1,200 fr. de dégâts seulement n'étaient pas assurés. Le chiffre des dégâts pour l'année, s'élevant au total de 98.300 fr., est certainement très faible pour une ville de 80.000 âmes. C'est le plus bel éloge à faire de nos sapeurs-pompiers.

M. Moulines nommé commissaire central à Arras. — M. Moulines, commissaire de police du deuxième arrondissement, vient d'être nommé commissaire central à Arras.

Entré dans la police à Paris, en 1880, il fut reçu commissaire au concours et exerça sous les ordres de la préfecture de police de Paris. Après quelques mois de maladie, il continua sa carrière dans la police de province, successivement à Nieppe (Nord), à Neufbourg (Eure), au Havre, à Gien et à Creil. Il était à Tourcoing depuis le 14 novembre 1907.

M. Moulines laisse ici la réputation d'un magistrat habile et d'un tact délicat.

Il sera remplacé au deuxième arrondissement par M. Broux, qui vient d'Yvetot.

Un incendie s'est déclaré mercredi, à six heures du matin, à la maison des époux Casier-Deffaux, maraîchers, rue Basse, 27. C'est une maison à mansarde. Celle-ci contenait le mobilier de Mme Casier, qui, étant veuve en premières noces, l'y avait remisé lors de son second mariage. Ce mobilier a été complètement détruit ainsi que la toiture de la maison. Les pompiers, arrivés en toute hâte, ont empêché l'incendie de s'étendre au reste de l'immeuble.

Les dégâts sont évalués à deux mille francs.

Il faut y ajouter la perte d'une somme de 450 francs en billets de banque, placée dans une malle qui a été entièrement détruite.

Un grave accident dans une filature. — Mercredi, vers 4 heures du soir, à la filature de laine de MM. Caulliez et Delaoutre, rue du Dragon, un homme de peine, Emile Bouckson, 25 ans, rue du Brun-Pain, 235, manipulait des balles de laine. Une d'elles du poids de 16 kilos ayant basculé lui tomba sur le corps. Emile Bouckson fut renversé. Quand on le releva, il portait une fracture du tibia et une autre du péroné droit. Le docteur Desfosses, après lui avoir donné les premiers soins à la filature, l'a fait admettre à l'hopital.

Accidents de travail. — Jules Marchand, 38 ans, maréchal-ferrant, rue du Cœur-Joyeux, plaie du dos de la main gauche. Docteur Lagache : repos de 2 jours.

— Adolphe Londant, 52 ans, magasinier, 81, rue du Virolois, déchirure musculaire de la région dorso-lombaire en déclinchant un monte-charges. Docteur Debuchy : repos de 12 jours.

— Adolphe Gaereminck, 19 ans, manœuvre de maçon, rue de Calais, 58, contusion du genou droit. Docteur Bourgois : repos de dix jours.

Le voleur de lapins Jules Delannay, qui fut atteint dans le dos par la balle du revolver de l'agent Fornier, a pu être extrait de l'hôpital mercredi, à midi. Le projectile est toujours encastré dans les chairs, mais il ne cause pas grande souffrance au voleur de lapins, car il marche avec aisance. Il a donc été possible d'envoyer Delannay à la maison d'arrêt de Lille.

Après un rapide interrogatoire dans le cabinet du substitut, cet homme a été conduit par l'agent Couillard à l'Hôpital Ste-Eugénie, où on extraira la balle.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance **DE TOURCOING**

Séances des 3 et 4 janvier 1909

Désignation des Caisses	VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Nouv. livrets	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Livrets sold.	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Tourcoing (Dim.)	65	32	4.892 »	399	11	37.868 71
Tourcoing (Lun.)	155	13	29.346 »	214	5	29.375 44
Blanc-Seau	25	3	2.346 »	6	1	9 1 31
Croix-Rouge	19	2	1.566 »	3	1	1.045 70
Halluin	6	»	955 »	10	1	1 849 23
Linselles	5	»	899 »	»	»	» »
Roncq	13	3	3.635 »	16	1	1.752 30
Bondues	15	6	8.215 »	6	»	5.600 »
Bousbecque	11	»	1.310 »	»	»	» »
Neuville	9	»	1.250 »	3	2	141 32
Mouvaux	9	»	735 »	7	4	2.140 85
Totaux	326	59	93.213 »	654	26	79.953 95

Administrateurs de Service

A Tourcoing. — Le dimanche, MM. Eugène Desseaux, Ludovic Dassonville, Georges Moulin. — Le lundi, MM. Achille Turpin, Georges Moulin.

Au Blanc-Seau. — M. E. Thieffry.

A la Croix-Rouge. — M. E. Courtois.

A Halluin. — M. L. Odou.

A Linselles. — M. A. Delvordre.

A Roncq. — M. E. Decottignies.

A Bondues. — MM. L. Desrutures.

A Bousbecque. — M. L. Dalle-Lorthiois.

A Neuville. — M. H. Phalempin.

A Mouvaux. — M. L. Carlier.

Jours et heures des Séances

A Tourcoing, 20, rue Nationale, le dimanche de neuf heures et demie à midi ; le lundi de dix heures à onze heures et demie.

Au Blanc-Seau, de huit heures à neuf heures et demie, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge, de neuf à dix heures, le dimanche seulement.

Dans les succursales, de dix heures et demie à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants — Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'Etranger :
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 janvier

Naissances. — Carbon Pierre, rue d'Enghien, 13. — Warhem Julie, rue des Coulons, 67. — Vanheule André, rue Saint-Roch, 29. — Verbèle Maurice, rue Nationale, 122. — Desplanque André, rue Nationale, 122.

Mariage. — Boomestre Ghilbert, blanchisseur et Cardon Suzanne, journalière.

Décès. — Ouvrie Gustave, 36 ans, rue Winoc. Cheequeel, 81. — Destailleur Alphonse, 55 ans, rue A.-Testelin, 152. — Gillard Pauline, 2 ans, rue du Petit-Village, 119. — Claisse Léontine, 3 mois, rue des Trois-Pierres, 4. — Dupriez Louis, 79 ans, rue d'Havré, 3. — Desreumaux Appoline, 67 ans, rue d'Havré, 3.

Pour vos cheveux, employez Pétrole Hahn.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir, à 8 h., sous la présidence de M. Charles Phempin, maire. Dix-huit conseillers sont présents.

Le 5 décembre dernier le Conseil municipal avait voté deux emprunts : l'un de 2.100 fr. destiné à l'installation d'une bascule publique; l'autre de 18.500 francs pour agrandissement et pavage de la place.

Le premier emprunt de 2,100 francs doit être amorti en 20 ans; le second de 18.500 est amortissable en 30 ans.

Pour gager ces emprunts la commune est imposée de 6 centimes 41. D'autre part, deux emprunts antérieurs seront amortis en 1911, d'où une diminution de 8 centimes 40.

En 1912, un troisième emprunt sera amorti ce qui amènera une nouvelle diminution d'imposition de 5 centimes 60.

Pendant deux ans, les contribuables supporteront 6 cent. 41; mais en 1912, ils verront leur imposition diminuer de 14 centimes.

M. le Maire a reçu une lettre du Préfet du Nord demandant au Conseil d'examiner s'il ne conviendrait pas d'ajourner l'exécution des travaux projetés.

M. le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur la question par un vote secret.

A l'unanimité moins une voix, le Conseil décide de maintenir sa première décision.

La séance est ensuite levée.

MOUVAUX

Jeunesse Catholique. — Mercredi soir, les membres de la « Jeune France » se sont réunis au patronage Saint-Joseph. M. le Curé de Saint-Germain, présidait, ayant à ses côtés M. Dufour, directeur du groupe, et les membres de la commission.

M. Louis Lefebvre, président de la société, a pris le premier la parole, et de la manière la plus délicate, il a exprimé à M. le Curé, au dévoué directeur du groupe et aux membres de la « Jeune France » les vœux qu'il formait pour le bien de la société.

M. le Curé a remercié le président des souhaits qu'il venait de formuler, ajoutant qu'il était très sensible aux vœux qui lui étaient exprimés par les Jeunes. Il offrit ensuite ses souhaits aux membres de la société : « Ayez une âme saine dans un corps sain, leur dit-il. Il faut qu'un membre de la Jeunesse Catholique ait une âme pleine de santé et pour cela, qu'il vive de la grâce de Dieu ; il faut de plus qu'il ait une grande force d'âme, et il la trouvera dans la prière, dans les sacrements et dans le Sacré-Cœur de Jésus.

M. Dufour termina la réunion en invitant les auditeurs à la ferveur et à la persévérance, et en leur recommandant d'agir toujours en vrais catholiques.

MINET & MARTIN
Tailleurs à Lille, 42, rue de Paris

LA MADELEINE

Grave accident d'usine. — Un nommé Thélier, 18 ans, rue de la Paix, 18, débourreur à l'usine de M. Edouard Delesalle, rue Pasteur, a eu la main prise dans une carde. Tous les tendons de la main gauche furent arrachés et les articulations ouvertes.

M. le docteur Tréhout a dû pratiquer aussitôt l'amputation de la main.

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Accidents. — Arthur Mahieux, 25 ans, rue Saint-Jacques, 18, à Lille, journalier à l'usine des Papeteries, a reçu une échelle sur l'épaule gauche.

Mahieu porte à l'épaule de fortes contusions qui ont provoqué des épanchements internes. L'état de la victime est grave.

En travaillant dans leurs ateliers, Adolphe Masson, 28 ans, a été blessé à la main gauche, et Henri Waeghe, 35 ans, à la jambe gauche.

ASCQ

Chute. — M. J.-B. Laplume, 80 ans, a glissé sur un trottoir et est tombé à la renverse. Il a dû être transporté à son domicile, rue Kléber, mais heureusement les contusions sont sans gravité.

ARMENTIERES

Accidents. — Henri Leroy, 26 ans, journalier au Rond-Point : entorse du pied gauche en déchargeant des balles.

— Gustave Vernez, 30 ans, employé, rue d'Ypres, plaie à l'annulaire droit en fermant une porte.

— Henri Beaurance, 28 ans, décatisseur, r. des Jardins : déchirure musculaire en tombant.

Alfred LAURENT, herboriste de 1re classe, 4, rue du Nord. — Herboristerie, Droguerie, eaux minérales, bandages, accessoires de pharmacie. Produits 1re qual., prix raisonnables.

HAZEBROUCK

STEENBECQUE

Vol audacieux. — Un vol qui rappelle les exploits de la bande Pollet a été commis dimanche dernier.

Mme Demoeght, cabaretière au Petit-Pont, était seule dans son estaminet, quand, vers 11 heures du soir, deux individus entrèrent et demandèrent des chopes.

Quand ils furent servis, Mme Demoeght s'assit près du feu. A ce moment l'un des individus s'avança sur elle et lui dit tout à coup : Ton argent ou la vie ! — Ne sachant que penser de cette brusque demande, la femme répondit : Je n'ai pas d'argent à vous donner.

Aussitôt l'individu se jeta sur elle et lui enfonça un bâillon dans la bouche, pour l'empêcher de crier.

Pendant ce temps son compagnon pénétra dans la chambre à coucher, fouilla les meubles pendant environ 10 minutes, puis revint, but sa chope et tous deux s'en allèrent laissant la cabaretière plus morte que vive assise sur sa chaise.

Quand son mari revint, vers 1 heure du matin, il trouva sa femme presque sans connaissance ; elle revint peu à peu à elle et raconta ce qui s'était passé. M. Demoeght constata que les voleurs avaient enlevé dans la chambre à coucher une bourse contenant 60 francs.

La gendarmerie recherche ces émules de Pollet.

VALENCIENNES

Chute. — Un porteur de bière de la Brasserie « L'Union de Valenciennes », Lebrun Emile, 37 ans, a été par suite d'un écart de cheval de son camion, projeté en bas de son siège, se faisant de nombreuses contusions.

Le médecin appelé, a déclaré ne pouvoir se prononcer avant 15 jours.

Le vrai Remède pour guérir la Toux

Il n'existe rien de meilleur que le Sirop des Vosges Cazé pour guérir la TOUX ; qu'elle provienne d'un refroidissement, d'une Bronchite mal soignée, d'un Catharrhe, d'une Grippe, d'un Asthme.

Remède sérieux et énergique, le

Sirop des Vosges CAZÉ

guérit radicalement et plus sûrement que tous les autres remèdes. Renseignez-vous auprès de ceux qui en ont pris et écoutez ceci :

« En février dernier, à la suite d'un gros rh